



Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Saint-Eustache

Présentation de la commune de Saint-Eustache

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74001663

Date de l'enquête initiale : 2011

Date(s) de rédaction : 2011

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Désignation

Aires d'études : Pays de Faverges et du Laudon

Milieu d'implantation :

Historique

Contrairement aux rives du lac d'Annecy qu'elle surplombe, la commune de Saint-Eustache ne fournit des traces de son existence qu'à partir de l'époque médiévale. La présence des ruines d'une tour estimée du XII^{ème} siècle marque le début de l'occupation de ce territoire. Aucune découverte n'a été faite d'une présence plus ancienne. L'histoire de ce territoire est liée à deux corollaires complémentaires de la société médiévale, le religieux et le laïc. Au XIII^{ème} siècle la paroisse de Saint-Eustache était rattachée au prieuré de Saint-Jorioz, lui-même sous l'obédience du monastère de Talloire. A cette autorité religieuse se rajoute celle des seigneurs laïcs. Saint-Eustache fait partie du mandement de Duingt. C'est dans ce contexte que s'élève la tour dont il ne reste que des ruines. Edifiée par les seigneurs de Duingt elle avait une vocation de contrôle sur la route du col de Leschaux et un droit de péage y était prélevé. Au XV^{ème} siècle on mentionne toujours la présence de cette tour puisque Robert de Châteauvieux, sire de Duingt y signe son testament en 1414. Cependant ce rôle de péage s'amointrit et dans les années 1530 la tour est déjà abandonnée et mentionnée comme étant une ruine, ses matériaux sont réutilisés et il ne reste aujourd'hui que la base cylindrique d'une tour. La commune de Saint-Eustache a eu une configuration différente de celle qu'on lui connaît aujourd'hui. Elle était composée de la section du chef-lieu avec en plus les hameaux de La Bauche, Le Cruet et La Pierre, mais surtout elle comprenait la section de La Chapelle Blanche (aujourd'hui commune de La Chapelle-Saint-Maurice), ce qui n'est plus le cas actuellement. Les bouleversements de son histoire sont de nature tant religieuse que civile. La première transformation se manifeste au XVIII^{ème} siècle lorsque Saint-Eustache est érigée en baronnie en faveur de la famille de Paquellat de Moyron. Puis bien plus tardivement, au XIX^{ème} siècle, la commune connaît une nouvelle mutation lorsqu'en 1803, la section dite des Magnés comprenant les hameaux de La Magne, Chez Puget, Chez Drand et Patérier, est détachée de la trop grande paroisse de Saint-Jorioz pour être unie à celle de Saint-Eustache le 4 août 1803. Ce qui ne s'est pas fait sans la manifestation du mécontentement de certaines populations des hameaux concernés. Celui de Patérier c'est beaucoup plein de ce changement dans les habitudes alléguant la distance entre leur hameau et l'église du Chef-lieu, dont ils entendaient les cloches moins que celle de Saint-Jorioz. Un autre changement dans la morphologie de Saint-Eustache intervient au XIX^{ème} siècle. La section de la Chapelle-Blanche était rattachée à Saint-Eustache d'un point de vue uniquement civil puisqu'elle était une paroisse indépendante. Cette séparation du spirituel imbriqué avec ce lien du temporel crée des tensions entre les deux sections et les habitants de La Chapelle-Blanche n'ont cessé de réclamer leur indépendance aux autorités. L'érection de la paroisse de La Chapelle-Blanche en commune indépendante a lieu le 6 janvier 1866 alors que la Savoie et la Haute-Savoie viennent de passer à la France. Elle a désormais le nom de La Chapelle-Saint-Maurice. A la suite de ce changement, la section des Magnés qui n'était réunie à Saint-Eustache que sur le plan spirituel est rattachée à la commune le 16 mai 1866. C'est donc en 1866 que Saint-Eustache acquiert sa configuration définitive. La vie de Saint-Eustache est exclusivement rurale, et l'organisation de la commune rudimentaire. Faute de moyens suffisants la commune tarde à installer des dispositifs pour la protection contre les incendies. Ce qui engendre dans l'histoire de la commune plusieurs épisodes incendiaires, dont le chef-lieu est la victime dans la nuit du 9 au 10 novembre 1889, ne laissant intacte que la partie nord-ouest du village. La commune est à nouveau victime d'une tragédie en 1943 lorsque l'armée nazie opère la rafle des hommes de Saint-Eustache.

Description

La commune de Saint-Eustache appartient au canton de Seynod et elle fait partie de la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy. Elle compte 392 habitants (selon le recensement de 1999). Le Chef-lieu de la commune se situe à une altitude de 728m, mais le niveau le plus bas de la commune est à une altitude de 600m et le niveau le plus haut se situe sur la montagne du Semnoz à 1680m. Sa surface est de 1054 hectares dont 586 ha de forêts. La commune est limitrophe de Saint-Jorioz, Entrevernes, La Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux, Viuz-la-Chiesaz et Duingt. La commune est traversée par un des nombreux affluents du lac d'Annecy, le torrent du Laudon, qui a donné son nom à cette vallée. L'étude élaborée en 1992-93, en vue de la création du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Savoie, rapporte et définit les différentes unités de paysages qui caractérisent la commune de Saint-Eustache. Cette dernière est décrite comme ayant deux styles paysagers : une zone de piémont, qui correspond aux flancs du Semnoz et du Roc des Boeufs; et une zone de « montagne » qui comprend la forêt et les alpages. La particularité de cette commune c'est qu'elle traverse la vallée avec une partie sur le flanc du Semnoz qui fait face, de l'autre côté de la vallée, à la partie qui s'étend sur le flanc du Roc des Bœufs. De plus la commune, se situant au sud d'Annecy, offre en surplomb un panorama sur la partie nord du lac, celle que l'on appelle le Grand Lac. Saint-Eustache compte plusieurs petits hameaux répartis sur le territoire de la commune. Le hameau de La Bauche est le seul qui se trouve sur les flancs du Semnoz et occupe un espace très proche de la commune limitrophe, Leschaux. Au fond de la vallée il n'y a que très peu de groupement d'habitations, on peut tout de même signaler la présence de l'ancien moulin, qui se trouve aux confins nord de la commune, du fait de l'importance de cet établissement dans la vie de la commune. Puis la majorité des hameaux se trouvent étagés sur le flanc du Roc des Boeufs, le chef-lieu, Combarut, Drand, Le Cruet, Puget, Patérier, La Magne et séparé par la forêt on trouve au sud, limitrophe à la commune de La Chapelle-Saint-Maurice, le hameau de La Pierre. La commune a gardé un caractère rural malgré la proximité des rives touristiques du Lac d'Annecy. On peut également signaler que Saint-Eustache possède encore une fruitière qui tient toujours active une boutique où se vend la tome des Bauges (AOC) ainsi que d'autres fromages de Savoie. Le reste de la fruitière n'est plus en activité mais propose des visites accompagnées d'une découverte de la ferme. L'activité de la commune est encore majoritairement agricole notamment dans l'élevage de vache laitière.

Références documentaires

Bibliographie

- **PEGATOQUET, Guy. FOLLIET, Michel. TILLIET, Joseph. La Tragédie de Saint-Eustache, Mémorial du**
PEGATOQUET, Guy. FOLLIET, Michel. TILLIET, Joseph. **La Tragédie de Saint-Eustache, Mémorial du dernier jour** Saint-Eustache : Association des familles des déportés de Saint-Eustache, 2003. 95 p. ISBN 2-915516-00-6

Annexe 1

Inscriptions présentes sur la commune de Saint-Eustache

Le village :

Mairie-école : « Saint-Eustache Altitude 728 m »

La Bauche :

Ferme n°2 : « DIEU SOI BENIS 1781 JESUS ??? »

Les Fournis :

Ferme : « R.F. 1864 »

Les Grobbes :

Grange : « 1856 M A »

Combarut :

Ferme : « 1860 » (la date est accompagnée de symboles gravés)

Drand :

Ferme n°3 : « 1903 »

Le Cruet :

Fromagerie dite Fruitière du Cruet : « FRUITIERE »

Ferme n°1 : « 1757 » ; « 1992 »

Ferme sans fiche : « 1829 »

Ferme n°3 : symboles gravés sur le linteau de porte.

Ferme n°5 : « P T. F. 1831 »

Puget :

Fontaine : « 1933 »

Annexe 2

Les rafles de Saint-Eustache, 31 décembre 1943

Marius BARAT, né le 17/08/1901. Déporté à Buchenwald et Mauthausen, mort le 16/03/1945 à Mauthausen.

Eugène BARTHÉLÉMY, né le 05/03/1901. Déporté à Buchenwald et Mauthausen, mort le 05/07/1944 à Hartheim.

Fernand BEROD, né le 30/05/1925. Mort le 28/03/1945 à Ellrich.

Rémi BONAVENTURE, né le 06/06/1913. Déporté à Buchenwald, Flossenbürg, Johangeorgstadt, mort le 09/05/1945 à Terezienstadt.

Léon CHAPPET, né le 06/04/1925. Déporté à Buchenwald, Mauthausen, mort le 17/03/1944 à Buchenwald.

Alexis COTTARD, né le 07/12/1902. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg, mort le 23/03/1944 à Hradistko.

Henri-René COTTARD, né le 17/09/1898. Déporté à Compiègne, mort le 19/01/1944 à Compiègne.

Louis COTTARD, né le 08/10/1905. Déporté à Buchenwald, Dora, mort le 13/04/1945 à Gardelegen.

Jean DUCRET, né le 27/10/1917. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg, mort le 11/04/1945 à Hradistko.

René Ducret, né le 18/05/1907. Déporté à Buchenwald et Mauthausen, mort le 10/04/1945 à Ebensee.

René-Pierre DUCRET, né le 07/09/1900. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg, mort le 07/05/1945 à Flossenbürg.

Francis LACHENAL, né le 19/05/1926. Déporté à Buchenwald, Dora, Nordhausen, mort le 07/03/1945 à Nordhausen.

Antoine MEILLAND, né le 28/04/1916. Déporté à Buchenwald, Flossenbürg, mort le 06/11/1944 à Lengenfeld.

Jean PEGATOQUET, né le 30/06/1907. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg, mort le 21/03/1944 à Hradistko.

Arsène REGNIER, né le 12/03/1920. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg, mort le 07/05/1945 à Johangeorgstadt.

Josèph REGNIER, né le 13/03/1902. Déporté à Compiègne, mort le 07/01/1944 à Compiègne.

Raymond SIMEON, né le 11/10/1907. Déporté à Buchenwald et Mauthausen, mort le 08/09/1944 à Hartheim.

Philippe GARIN, né le 28/03/1921. Déporté à Compiègne, Buchenwald, Flossenbürg et Johangeorgstadt. Rentré en août 1945.

Flavien DEMAISON, né le 26/06/1904. Déporté à Compiègne, Buchenwald et Mauthausen, libéré par l'armée américaine le 5 mai 1945.

Claudius CHAPPELLE, né le 22/09/1907. Déporté à Compiègne, Buchenwald et Mauthausen, libéré par l'armée américaine le 5 mai 1945.

Jean-Marie LEGER, né le 19/03/1899. Dépoter à Compiègne et Buchenwald. Rentré le 30 juin 1945.

François GROS, né le 14/09/1899. Déporté de Compiègne et Buchenwald. Rentré.

Jean GROS, né le 19/02/1919. Déporté à Compiègne et Buchenwald. Rentré.

Joseph BERTHET-BONGAY, né le 19/11/1921. Déporté à Compiègne, Buchenwald, Flossenbürg et Johangeorgstadt. Evadé le 26 avril 1945.

Esthel SUIZE. Déporté à Buchenwald et Flossenbürg. Rentré.

Léon BERTHET, libéré le 31 décembre 1943.

André HUDRY, libéré le 31 décembre 1943.

Francis HUDRY, libéré le 31 décembre 1943.

Marcel LYONNAZ-PERROUX, libéré le 31 décembre 1943.

Annexe 3

Le martyr de Saint-Eustache, 31 décembre 1943

Le contexte : à partir de l'armistice du 24 juin 1940, une partie de la Haute-Savoie est occupée par l'armée italienne.

En représailles du débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, l'armée italienne occupe la zone libre sur la rive gauche du Rhône. Mais les événements qui s'ensuivent, avec le débarquement allié en Sicile et la déroute de l'armée italienne, conduisent à l'arrestation de Mussolini le 24 juillet 1943. Le 3 septembre 1943 l'armistice entre les Italiens et les Alliés est signé en secret et n'est dévoilé que le 8 septembre. L'armée allemande reprend le contrôle des territoires qu'occupaient les Italiens avant l'arrivée des Alliés. La Savoie et la Haute-Savoie passent donc de l'occupation italienne à l'occupation allemande à partir de septembre 1943.

Les événements du 22 décembre 1943 : en Haute-Savoie se met en place un réseau de résistance et les maquisards se mettent en relation pour faire des transits d'armes et de munitions. C'est dans cette optique qu'un groupe de résistants décide de convoier un lot d'armes à Thorens stockées à Saint-Jorioz où se trouve le quartier général de l'Armée Secrète. Le transfert doit se faire au Moulin de Lavray, commune de Saint-Eustache. Les hommes se réunissent pour le chargement de la cargaison qui se termine aux alentours de midi le 22 décembre 1943. L'arrivée au moulin d'un soldat allemand accompagné d'un civil les prend au dépourvu et une fusillade éclate au cours de laquelle les deux individus sont tués. Ce soldat n'étant pas venu seul une recherche est effectuée et les conduit devant un véhicule qui stationne sur le bord du chemin principal avec un autre soldat au volant. Les résistants font feu et l'homme dans la voiture est

tué. Se retrouvant avec trois cadavres et un véhicule qui porte les marques d'une fusillade, les résistants décident de précipiter l'ensemble dans le lac d'Annecy. Mais sur la route ils rencontrent un obstacle, pris au dépourvu et cherchant à se débarrasser au plus vite des corps, ils abandonnent la voiture et les trois cadavres dans un ravin le long de la route de Saint-Jorioz.

Les faits du 22 décembre se terminent là. Après l'altercation au moulin de Jean Armataffet les résistants se dépêchent de partir.

Mais le véhicule dans le ravin ne passe pas inaperçu et le soir même sa présence est signalée à la gendarmerie qui commence une enquête. Les autorités allemandes sont prévenues et viennent retirer les corps. L'enquête continue et le lien est fait avec les habitants de Saint-Eustache. Jean Armataffet qui est allé faire une déclaration à la gendarmerie, est arrêté et incarcéré à la prison d'Annecy

Sentant venir les représailles l'organisation décide de retirer les armes cachées afin d'incriminer le moins possibles ceux qui les ont camouflé.

Le 31 décembre 1943 : les troupes allemandes se déploient dans la commune de Saint-Eustache à la levée du jour et se postent en grande majorité à la fruitière du Cruet afin d'appréhender tous les paysans venus déposer leur lait. La fruitière est un lieu stratégique étant donné que chaque paysan de la commune vient déposer son lait quotidiennement, c'est le lieu idéal pour une capture de grande envergure. D'autres contingents de soldats se rendent directement dans des fermes pour arrêter les hommes et piller. Bientôt la quasi-totalité des hommes de la commune sont en joue. L'armée allemande rapatrie tous les prisonniers au Chef-lieu et les rassemble devant la mairie. Ce sont en tout une trentaine d'hommes réunis devant la mairie sous la menace d'une mitrailleuse disposée sur le parvis de l'église et une autre sur les ruines de la Bâtie. En milieu de journée des camions de l'armée emmènent 28 des hommes de Saint-Eustache à Annecy où ils vont être interrogés. A la suite de cet interrogatoire quatre hommes sont libérés et tous les autres sont incarcérés en vue d'être déportés.

3 janvier 1944, note de service de la police d'Annecy : « D'après les renseignements recueillis, les personnes mises en état d'arrestation le 1er janvier 1944 à Saint-Eustache et qui étaient détenues à Annecy, font partie d'un convoi à destination de Compiègne ».

Le témoignage d'un déporté : « le 2 janvier 1944, nous avons été embarqués à plus de 50 hommes dans un wagon à bestiaux et dirigé sur Compiègne. Les survivants sont embarqués le 20 janvier pour l'Allemagne dans un convoi de 2000 hommes. Nous sommes arrivés à Buchenwald. »

Parmi les 28 hommes arrêtés, 21 sont déportés, 8 survivent et 4 reviennent à Saint-Eustache et témoignent des événements endurés.

Auteur(s) du dossier : Clémence Serve

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges